

Fleurs et Nature en Vercors

5 jours de randonnée à pied (en étoile), nuitées en chalet hôtel**

Un séjour de randonnée dans le Vercors, un massif paré de somptueuses singularités. En cette période printanière, toujours très attendue, réapprenez à être curieux. La nature s'éveille, la végétation renaît... c'est le moment d'apprécier la richesse des plantes qui vous entourent. Une invitation à randonner dans un Parc naturel régional à l'esthétique très spécifique. Le Vercors, forteresse de calcaire, surplombe le paysage. Ses cimes verticales appartiennent à l'excellence de la montagne et ses plateaux infinis sont un atout typique. Découvrez à pied ses forêts et ses clairières, ses grands espaces et ses crêtes, sans oublier ses panoramas récompenses des dernières foulées. Bienvenue dans le Vercors au printemps, une « île » d'altitude colorée de fleurs.

DESCRIPTION DES RANDONNÉES

Randonnée jour 1 : Plaine d'Herbouilly (1280 m) et Plateau de Château Julien (1520m)

Un parcours de randonnée parsemé de plantes sauvages aux mille vertus. Nous traverserons la Plaine d'Herbouilly dont le biotope est protégé par un arrêté. Vous découvrirez aussi le Plateau de Château Julien, vaste prairie avec un belvédère sur le sud du Vercors et la Grande Moucherolle (point culminant du Vercors nord). La vie sauvage, riche dans le Parc naturel régional, saura peut-être vous surprendre.
Dénivelé : montée 390 m, descente 390 m horaire de marche ≈ 4 h

Randonnée jour 2 : Bec de l'Orient (1554 m)

Depuis la prairie de Gève, fruit du patient travail des bûcherons, vous partirez à la rencontre de l'extrémité nord du Vercors à travers l'espace et le temps. Camp de maquisards, cyclone, glacière, Pas de la Clé, cheminée, « crash de l'avion »... un site au patrimoine naturel et historique très riche. Tout comme la flore du Vercors, la plus variée des massifs préalpins. C'est cette richesse que je souhaite vous faire partager.
Dénivelé : montée 440 m, descente 440 m horaire de marche ≈ 4 h 45

Randonnée jour 3 : Prairie de Darbounouse (1320 m)

Découverte d'un territoire, alternant clairières et forêts, autrefois terre d'affrontement et de Résistance. Franchissement du 45^{ème} parallèle et entrée dans la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors, la plus vaste de France métropolitaine. Ses paysages typiques s'offrent à vous ainsi que l'accueillante prairie de Darbounouse avec sa bergerie.
Dénivelé : montée 430 m, descente 430 m horaire de marche ≈ 5 h 30

Randonnée jour 4 : Col de l'Arc (1736 m)

D'un côté un relief ordonné et hospitalier, de l'autre les murailles impressionnantes du Vercors. Au nord du massif, le col de l'Arc fait partie des plus beaux belvédères. La vue est époustouflante et le panorama dévoile la géographie spectaculaire des Alpes, des Ecrins au Mont Blanc. Pour y accéder, il faudra parcourir les prairies de Machiret où la flore printanière est abondante.

Dénivelé : montée 650 m, descente 650 m horaire de marche ≈ 5 h

Randonnée jour 5 : Alpage de la Molière

L'itinéraire monte en forêt avant de s'engager dans l'immense alpage de la Molière où les marmottes ont élu domicile. Ce milieu ouvert, entretenu par le pastoralisme, accueille des plantes sauvages dont vous percerez les secrets. Poursuite de la randonnée sur la ligne de crête qui offre une vue imprenable sur la vallée de l'Isère, avec les sommets de Belledonne, des Ecrins et le massif du Mont Blanc en toile de fond.

Dénivelé : montée 560 m, descente 560 m horaire de marche ≈ 4 h 45

Observation : itinéraires de randonnées et horaires de marche fournis à titre indicatif. Le programme peut être modifié suivant la météo, l'état du terrain, le niveau du groupe, les conditions locales particulières... Ces modifications (chronologie des randonnées, itinéraire, destination des sorties...) sont uniquement faites dans votre intérêt. Votre accompagnateur s'adapte et s'efforce de rendre votre séjour agréable et convivial, ceci en toute sécurité.

DESCRIPTION DU SÉJOUR

DURÉE : 5 jours / 4 nuits.
ou 5 jours / 6 nuits (par rapport aux dates ci-dessous : arrivée la veille, prolongation d'1 nuit).

DATES PROPOSÉES : du 21 au 25 mai 2012
du 29 mai au 2 juin 2012
dates de votre choix (selon dispo.) pour les groupes ≥ 6 personnes.

PRIX PAR PERSONNE : 423 €(4 nuits) / 540 €(6 nuits) en chambre double
487 €(4 nuits) / 636 €(6 nuits) en chambre single

Prix incluant : l'encadrement, les demi-pensions en chalet hôtel**, les pique-niques du midi, la taxe de séjour.

Prix n'incluant pas : les boissons et autres dépenses personnelles, le transport aller retour du domicile au lieu fixé pour le rendez-vous et la dispersion, les transferts allers retours aux points de départ des randonnées, les assurances personnelles.

En option : l'assurance (annulation et interruption de séjours, bagages) et l'assistance pour un montant correspondant à 2,85 % du prix du séjour, les transferts AR aux points de départ des randonnées (supplément de 20 €/personne en chambre double, de 40 € en chambre single, à régler sur place).

CONSTITUTION DU GROUPE : de 4 à 12 participants maximum.

NIVEAU REQUIS :  marcheur moyen.

La découverte du milieu montagnard, sous ses aspects naturels et humains, est privilégiée.

ENCADREMENT : accompagnateur en montagne diplômé d'Etat.

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS
Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94 contact@versantnature.com www.versantnature.com
Établissement inscrit au registre des opérateurs de voyages et de séjours : immatriculation n° IM038100 053 - Garant : Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assureur RCP : MMA IARD 14 bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION : nuitées en chalet hôtel** marqué « Accueil du Parc du Vercors ». Hébergement en lit individuel ou en lit double dans des chambres de 2 personnes. Décoration montagne et cuisine de terroir lors des dîners. Des pique-niques sont concoctés pour le midi.

PORTAGE : sac à dos allégé, contenant uniquement vos affaires personnelles de la journée et votre pique-nique.

CARTOGRAPHIE : IGN Top 25, 3236 OT Villard de Lans - Mont Aiguille.
IGN Top 25, 3235 OT Autrans - Gorges de la Bourne.

ÉQUIPEMENT PERSONNEL CONSEILLÉ

- un sac à dos confortable (35 à 40 l),
- des bâtons de marche (recommandé),
- des chaussures de randonnée à tige haute, imperméables, avec une bonne semelle,
- deux paires de chaussettes chaudes de randonnées,
- un pantalon de randonnée, confortable pour marcher (privilégier la matière synthétique qui sèche plus vite),
- un short ou un bermuda,
- des sous-vêtements (synthétiques de préférence),
- deux tee-shirts respirant,
- un sous pull ou une micro polaire à manches longues,
- un pull chaud ou une fourrure polaire,
- une veste imperméable et coupe-vent de type Gore-Tex avec un capuchon,
- une cape de pluie, une housse de pluie pour le sac à dos,
- du linge de rechange pour le soir (sous-vêtements, chaussettes, caleçon long/survêtement...),
- des chaussons légers,
- des gants, un bonnet, une casquette (ou un bob),
- des guêtres,
- une gourde (minimum 2 l) + 1 gobelet pour les pique-niques,
- des lunettes de soleil filtrant les U.V., de la crème solaire à haut indice de protection, un stick à lèvres,
- une trousse de toilette, une serviette de toilette,
- une mini pharmacie (paracétamol, bande adhésive élastique de type élastoplaste, pansements pour les ampoules, pansements multi-usages, antiseptique, antalgique, arnica, vitamine C, boules Quies, médicaments personnels...),
- votre carte de groupe sanguin,
- du papier hygiénique,
- pour les porteurs de lunettes de vue, une paire de rechange (ou des lentilles),
- un appareil photo.

Vous pouvez compléter cette liste et l'adapter selon votre propre résistance au froid. Prévoyez en fonction de vos besoins des vivres de course supplémentaires (fruits secs, biscuits énergétiques...).

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS
Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94 contact@versantnature.com www.versantnature.com
Établissement inscrit au registre des opérateurs de voyages et de séjours : immatriculation n° IM038100 053 - Garant : Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assureur RCP : MMA IARD 14 bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS

ACCUEIL ET ACCÈS

RENDEZ-VOUS : le jour 1 à **9 h 30** au chalet hôtel à Villard de Lans.

FIN DE VOTRE SÉJOUR : le jour 5 en fin d'après-midi au chalet hôtel à Villard de Lans.

ACCÈS :

Par le train : Train ou TGV jusqu'à Grenoble, puis autocars réguliers VFD/Transisère de Grenoble à Villard de Lans (www.transisere.fr, 0820 08 38 38).

Par la route : . Depuis Grenoble : aller jusqu'à Sassenage, puis prendre la direction Villard de Lans,
. Depuis Valence : A49, sortie « La Baume d'Hostun », suivre ensuite l'itinéraire St Nazaire-en-Royans, Pont-en-Royans, les Gorges de la Bourne.

RÉSERVATION

Inscription à plus de 30 jours du départ : envoyer par courrier votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du montant du séjour + **le montant total de l'assurance et assistance si l'option est souscrite**. **Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Hervé ASTIER**.

L'acompte est prélevé dès que le départ est assuré.

Le solde est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

Inscription à moins de 30 jours du départ : envoyer par courrier votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque du montant total du séjour + **le montant total de l'assurance et assistance si l'option est souscrite**. **Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Hervé ASTIER**.

Le règlement par virement est possible (RIB communiqué sur demande).

Adresse : Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS.

ANNULATION ET ASSURANCES

Annulation de notre part de votre séjour : une autre destination vous est proposée ou vos versements vous sont remboursés. Aucune indemnité n'est versée.

Annulation de votre part : quelque en soit le motif, il est impératif de nous prévenir au plus tôt par courrier ou par mail. Voici les frais d'annulation :

- . A plus de 30 jours du début de votre séjour : 50 € de frais de dossier,
- . De 30 à 22 jours : 25% du prix du séjour est dû,
- . De 21 à 15 jours : 50%,
- . De 14 à 8 jours : 75%,
- . De 7 à 2 jours : 90%,
- . A moins de 2 jours : 100%.

Pour éviter ces frais, l'assurance « frais d'annulation et d'interruption de séjours » est vivement conseillée. Elle reste facultative et vous pouvez la refuser. Les garanties détaillées et les exclusions

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS
Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94 contact@versantnature.com www.versantnature.com
Établissement inscrit au registre des opérateurs de voyages et de séjours : immatriculation n° IM038100 053 - Garant : Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assureur RCP : MMA IARD 14 bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS

sont décrites sur la notice consultable en ligne ou disponible sur simple demande. La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription au séjour.

L'assurance bagages et l'assistance sont incluses (voir notice).

Nous restons à votre service et vous souhaitons d'avance un AGRÉABLE SÉJOUR.

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS
Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94 contact@versantnature.com www.versantnature.com
Établissement inscrit au registre des opérateurs de voyages et de séjours : immatriculation n° IM038100 053 - Garant : Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assureur RCP : MMA IARD 14 bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS